BULLETIN D'INSCRIPTION AU COLLOQUE
PRÉVENTION DE LA RADICALISATION
DES JEUNES

Nom : .....
Prénom.....

Profession .....
Mail.....
Tél. :.....

Secteur(s) d'activité : ☐ Éducation ☐ Justice
☐ Santé ☐ Social ☐ Autres

Structure d'activité .....

Bulletin à retourner par mail à
michele.rovira@alpes-de-haute-provence.gouv.fr
ou par courrier postal à
Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence
À l'attention de Michèle ROVIRA
Bureau du Cabinet
8 rue du Docteur Romieu – 04000 DIGNE LES BAINS
Date limite d'inscription : 5 novembre 2017

Nom : .....
Prénom.....

Profession .....
Mail.....
Tél. :.....

Secteur(s) d'activité : ☐ Éducation ☐ Justice
☐ Santé ☐ Social ☐ Autres

Structure d'activité .....

Bulletin à retourner par mail à
michele.rovira@alpes-de-haute-provence.gouv.fr
ou par courrier postal à
Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence
À l'attention de Michèle ROVIRA
Bureau du Cabinet
8 rue du Docteur Romieu – 04000 DIGNE LES BAINS
Date limite d'inscription : 5 novembre 2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

COLLOQUE

9 novembre 2017

Centre culturel René Char
45 avenue du 8 mai 1945
04100 Digne-les-Bains

@Prefet04 | facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

PROGRAMME

Séminaire sur la prévention de la radicalisation

Jeudi 9 novembre 2017
Centre culturel René Char

8h45 : Accueil

9h : Allocution d'ouverture par M. le Préfet

Intervention de M. le Procureur

9h30 : Rigorisme / radicalisme • Secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR)

Indicateurs de basculement ; réponses publiques en matière de prévention ; accompagnement et prise en charge des familles et des jeunes

10h55 : Pause

11h : L'unité de coordination de la lutte antiterrorisme : organisation, mission et enjeux

Présentation de l'UCLAT et organisation du renseignement ; Profils des djihadistes ; question du retour des vétérans

12h30 : Déjeuner libre

13h30 : Éléments de compréhension du processus de radicalisation • Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES)

Les parcours de radicalisation ne suivent pas un chemin unique : ils sont plus ou moins rapides, n'aboutissent pas tous à un passage à l'acte violent et des retours en arrière sont toujours possibles. Pourtant, des facteurs et des mécanismes communs à ces parcours de vie sont identifiés et expliquent comment pas à pas une personne s'intéresse à un ensemble de croyances, y adhère progressivement, finit par accepter le principe de l'action violente, s'engage et peut éventuellement passer à l'acte. La compréhension du processus à l'œuvre permet de bâtir des stratégies de prévention.

14h55 : Pause

15h : L'islam : entre religion et civilisation • Centre d'études du fait religieux contemporain (CEFRELCO)

Présentation de l'islam en termes de religion et de civilisation ; présentation de l'histoire qui a façonné le monde musulman et qui influe sur les débats et les controverses actuels dans cette aire géographique ; présentation de la religion musulmane, ses sources, ses pratiques et ses enjeux (femmes et islam, politique et islam notamment). Seront abordés quelques points de repère sur le courant salafiste.

16h30 : Échanges, débats avec l'assistance

RADICALISATION VIOLENTE ENRÔLEMENT DJIHADISME

La France, comme ses partenaires européens, est touchée par le phénomène djihadiste.

L'obligation nous est faite, dans le contexte actuel, de **travailler ensemble** à la détection des signes de radicalisation, les plus faibles soient-ils, afin d'une part de lever le doute quant aux dangers potentiels qu'ils pourraient relever, et d'autre part de mettre en place, le cas échéant, l'accompagnement et la prise en charge des personnes, souvent des jeunes, et de leur famille.

Il est nécessaire de mieux comprendre le phénomène de la radicalisation.

COMPRENDRE et analyser les « fils invisibles » utilisés par les prédateurs pour embrigader jeunes et moins jeunes.

MAÎTRISER les indicateurs permettant d'appréhender si le comportement et le discours du jeune relèvent de sa liberté de conscience ou révèlent un risque d'embrigadement sectaire.

IDENTIFIER le dispositif juridique et judiciaire autour de l'enfance en danger, l'emprise mentale, l'apologie du terrorisme et l'association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste.

CONSTRUIRE des postures professionnelles communes afin de déterminer et d'opérer une gestion similaire et proportionnée (prise en charge jeunes, familles et autres acteurs professionnels).

COLLOQUE

9 novembre 2017

Centre culturel René Char
45 avenue du 8 mai 1945
04100 Digne-les-Bains

Renseignements au 04 92 36 72 09